

n° 18
Avril 2016



▶ À LA UNE

À LA UNE ▶ 1-5

ACTUALITÉS ▶ 6-7

AGENDA ▶ 8-9

À LIRE/À VOIR ▶ 10-11



De l'intelligence économique à l'information stratégique

Par décret du 29 janvier 2016, le nouveau Service de l'information stratégique et de la sécurité économiques (SISSE) est rattaché à la Direction générale des entreprises. Il regroupe les moyens auparavant répartis entre la Délégation interministérielle à l'intelligence économique (D2IE) et le Service ministériel de coordination à l'intelligence économique (SCIE). Cette réforme vise à renforcer la politique publique d'intelligence économique dans un contexte de forte concurrence entre États, marqué par diverses menaces liées notamment à l'utilisation des systèmes numériques.

▶ EN CHIFFRES

1 000

actes hostiles significatifs, environ, à l'encontre des acteurs économiques, sont recensés chaque année par les services de l'État en charge de la sécurité économique, sans compter les atteintes non détectées (certaines des attaques informatiques...)

250

entreprises de la région Auvergne (aujourd'hui fusionnée avec Rhône-Alpes) ont été accompagnées, depuis cinq ans, dans le cadre de la mission régionale à l'intelligence économique

La DGE et Vous est une publication de la Direction générale des entreprises

ISSN 2431-1529

Directeur de la publication :

Benjamin Gallezot

Contact :

Charlotte Pistre

Conception, rédaction

et réalisation :

agence Pastelle

Crédits photographiques :

DE - La Montagne -

Fotolia.com / Julien Eichinger



Jean-Baptiste Carpentier

Commissaire à l'information stratégique et à la sécurité économiques



jean-baptiste.carpentier@finances.gouv.fr

« Nous construisons un dispositif cohérent au profit des entreprises, de l'économie et des intérêts stratégiques de la France en matière technologique, scientifique, industrielle et commerciale. »

La création de ce nouveau service unifié répond à une volonté de plus grande efficacité du dispositif d'intelligence économique et de recentrage sur la protection et la promotion des intérêts économiques souverains de la Nation. Il s'agit d'une nouvelle étape. Pour autant, ce qui définit l'intelligence économique – collecter, analyser, valoriser, et protéger l'information économique stratégique afin de renforcer la compétitivité de la France, celle des entreprises et des établissements de recherche – reste au cœur de l'action du SISSE. L'intelligence économique est d'abord un état d'esprit : pour une entreprise, elle représente une démarche au profit de son développement et de l'amélioration de sa position concurrentielle. Pour l'État, cette politique publique en matière de protection et de promotion des intérêts économiques, industriels et scientifiques de la Nation est directement liée à l'indépendance et à la compétitivité du pays. Il s'agit à la fois de protéger des données sensibles – touchant par exemple aux domaines des communications électroniques, de l'énergie ou des innovations industrielles stratégiques – et de veiller à la sécurité économique des entreprises ou institutions concernées par le traitement de ces données.

Une cohérence renforcée...

Il est apparu nécessaire de donner une plus grande cohérence au dispositif d'intelligence économique de l'État, auparavant réparti entre deux structures. C'est le but du regroupement des moyens humains et financiers au sein d'une entité unique, le SISSE, rattaché à la DGE. Le SISSE est placé sous l'autorité du commissaire à l'information stratégique et à la sécurité économiques (CISSE), chargé de l'animer et de le piloter. Ce service à compétence nationale réaffirme néanmoins le caractère interministériel de ses missions. Le commissaire rapporte en effet à un comité directeur interministériel, composé des représentants des différents ministres intéressés, et chargé de proposer au Premier ministre des orientations stratégiques. Il est également demandé au SISSE de renforcer les synergies entre les ministères pour mieux travailler en réseau. Autre nouveauté par rapport aux dispositifs précédents : une relation pleinement assumée avec le monde du renseignement, passant par le coordonnateur national au renseignement.



...au plus près des entreprises

Le nouveau service se voit positionné au plus près des entreprises et des secteurs économiques, en particulier grâce à sa proximité avec les services sectoriels de la DGE. Il est par ailleurs appelé à recentrer son action sur des problématiques régaliennes opérationnelles, telles que le pilotage de la veille et du suivi des entreprises stratégiques, ou encore la contribution au contrôle des investissements étrangers en France (IEF). Dans ce cadre, le SISSE est également chargé d'accueillir et d'orienter les acteurs économiques français, par exemple en cas de demande d'information intrusive de la part d'une autorité étrangère. Enfin, au niveau régional, le SISSE offrira un cadre d'action cohérent et unifié pour les chargés de mission régionaux à l'intelligence économique (CRIE). Cela doit notamment permettre à ces derniers une meilleure intégration au sein des pôles 3E (entreprises, emploi et économie) des DIRECCTE.

Analyser et interpréter

Au-delà du recueil d'informations, la mission du SISSE consiste à analyser et interpréter celles-ci dans une logique d'accompagnement et de protection. Les travaux menés en lien avec les services sectoriels de la DGE doivent par exemple permettre d'identifier, parmi les entreprises suivies, celles qui présentent des risques de fragilisation ou des besoins d'accompagnement.

Pour en savoir plus :

- Sur les missions du SISSE :
▶ <http://www.entreprises.gouv.fr>
- Sur l'intérêt de mettre en place une stratégie d'intelligence économique en entreprise :
▶ <http://secem.fr>
- Sur les outils pratiques proposés par le SISSE :
▶ <http://www.entreprises.gouv.fr>

▶ ESSENTIEL À RETENIR

- **Le SISSE, service à compétence nationale rattaché à la DGE, est chargé de mettre en œuvre la politique publique d'intelligence économique.**
- **Il exerce ses missions dans un cadre interministériel, sous l'autorité du Commissaire à l'information stratégique et à la sécurité économiques.**
- **Le SISSE est appelé à concentrer son action sur des problématiques régaliennes opérationnelles, telles que le pilotage de la veille et du suivi des entreprises stratégiques, ainsi qu'une relation pleinement assumée avec le monde du renseignement.**





Catherine Thual,
chargée de
mission régionale
à l'intelligence
économique (CRIE)
en Auvergne-
Rhône-Alpes

« Nous sensibilisons les entreprises à l'intérêt de maîtriser leurs données sensibles ou stratégiques. »

Les CRIE sont chargés, au sein des DIRECCTE, de mettre en œuvre dans chaque région la politique publique de l'État en matière de maîtrise de l'information stratégique et de la sécurité économiques. Ils proposent aux entreprises de toutes activités et de toutes tailles, des actions d'accompagnement leur permettant de soutenir leur compétitivité et leur croissance, y compris à l'international.

Quelles sont les entreprises concernées par votre mission ?

Toutes celles dont l'activité nécessite une attention particulière en matière de protection des données, mais aussi de veille active sur leur marché. On parle là d'entreprises au sens large, des TPE-PME aux multinationales, en incluant les laboratoires de recherche, les établissements d'enseignement supérieur.

Que leur apportez-vous ?

Notre mission consiste à les sensibiliser à l'intérêt qu'elles ont à identifier, maîtriser et protéger leurs informations sensibles. Il s'agit aussi pour elles d'adopter des comportements de veille économique pour mieux anticiper et connaître leur environnement et leur marché dans un contexte économique mondialisé. Nous mettons en place avec divers partenaires (structures de développement économiques, organisations professionnelles...) des programmes conjoints permettant d'accompagner des entreprises vers une prise en compte efficace de ces sujets.

Par exemple ?

Nous avons conduit durant cinq ans des missions destinées à des PME sur diverses thématiques : détecter des opportunités d'affaires, identifier des partenaires et des leviers de croissance externe, qualifier la concurrence... 250 entreprises de la région Auvergne ont été accompagnées. Et sur 2016 et 2017, nous lançons avec l'agence régionale de développement économique le programme CLEVER. Son objectif est d'accompagner une centaine de TPE-PME avec des experts nationaux de haut niveau dans la mise en œuvre concrète d'une démarche d'intelligence économique dans leur stratégie.



Bernard Fesquet,
directeur sûreté du
groupe Michelin

« Les services de l'État nous aident à protéger efficacement nos informations stratégiques. »

L'information stratégique et la sécurité économiques représentent un sujet majeur pour le groupe Michelin, leader mondial de la fabrication de pneumatiques. L'entreprise emploie plus de cent dix mille personnes, est commercialement présente dans plus de cent-quatre-vingt pays et a réalisé, en 2015, un chiffre d'affaires supérieur à 21 milliards d'euros.

Quel est le périmètre de votre fonction au sein du groupe Michelin ?

Il recouvre la protection du patrimoine de l'entreprise sous toutes ses formes. Que ce soit, bien entendu, celle des personnes physiques, mais aussi celle de l'ensemble des actifs sensibles, matériels ou immatériels tels que les procédés de fabrication et informations de toute nature touchant aux intérêts stratégiques du groupe. Je suis notamment chargé de définir la politique de protection de ce patrimoine et de lutte contre les différentes menaces auxquelles l'entreprise peut être confrontée.

Qu'implique pour vous la sécurité économique ?

Il s'agit de bien connaître notre périmètre d'actifs sensibles et d'identifier, au sein de ce périmètre, ce qui relève de l'information stratégique, de manière à concentrer nos efforts de protection. Cela passe ensuite par une analyse des menaces pour aboutir à la mise en place de dispositifs et de dispositions adaptés, résultats de choix pertinents pour une protection la plus efficace possible de cette information dans un contexte contraint (réglementations, etc.).

Quel accompagnement les services de l'État vous apportent-ils en la matière ?

Ils nous aident à identifier les risques et à qualifier les menaces. Ils peuvent également jouer un rôle important en termes de retours d'expériences et de partage de bonnes pratiques, et contribuent à la sensibilisation de notre écosystème, notamment de nos fournisseurs et sous-traitants.

Qu'attendez-vous du SISSE ?

Je serais très intéressé par une information régulière issue d'une veille sur l'évolution des risques et l'émergence de nouvelles menaces. Il me semblerait également utile d'organiser, deux ou trois fois par an, des événements permettant de traiter et d'approfondir ces sujets.



Lancement d'une démarche offensive en matière de normalisation pour l'Industrie du Futur

Emmanuel Macron a réuni le comité de pilotage de l'Industrie du Futur sur l'enjeu de la normalisation et notamment, sa dimension stratégique pour le déploiement de l'Industrie du Futur en France et la compétitivité des technologies françaises en Europe et dans le monde. Une organisation spécifique sera mise en place pour renforcer la position de la France dans les instances internationales.

<http://www.economie.gouv.fr>



Signature du contrat de filière sport

Le contrat de filière sport a été signé le 23 mars 2016 à Bercy. Fruit de onze mois de travaux ayant mobilisé plus de 110 acteurs, dont 76 entreprises, 12 fédérations et ligues sportives et 10 opérateurs publics, la création de la filière sport a pour objectif de structurer le secteur afin de permettre aux entreprises françaises de prendre pleinement part à la croissance générée par l'économie du sport au niveau mondial.

<http://www.economie.gouv.fr>



Lancement du Grand prix national de l'ingénierie 2016

En partenariat avec Syntec-Ingénierie, la Direction générale des entreprises (DGE) et le Conseil général de l'environnement et du développement durable (CGEDD) organisent l'édition 2016 du Grand prix de l'ingénierie. La date limite de dépôt des candidatures est fixée le 2 juin à 12h. Le Grand prix sera remis en octobre 2016.

<http://www.entreprises.gouv.fr>



Appels à propositions ECSEL 2016

Dans le cadre de l'initiative technologique conjointe ECSEL, qui concerne les technologies de base du numérique (nanoélectronique, logiciels et systèmes), deux appels à propositions ont été lancés, avec une date de clôture au 20 septembre 2016. Ils concernent la recherche industrielle :

<http://www.entreprises.gouv.fr>

et les actions d'innovation :

<http://www.entreprises.gouv.fr>



France Logistique 2015

Le conseil stratégique de l'attractivité et la Semaine Internationale du Transport et de la Logistique ont donné au Gouvernement l'occasion de présenter le 24 mars 2016 sa stratégie pour faire de la France un pays leader dans ce domaine, facteur déterminant de compétitivité et de la transition énergétique pour la croissance verte et le climat. La stratégie nationale "France logistique 2025" repose sur 5 axes et se déploiera dans les mois à venir en actions concrètes.

<http://www.economie.gouv.fr>



Première "Semaine des TPE"

Martine Pinville, secrétaire d'Etat chargée du Commerce, de l'Artisanat, de la Consommation et de l'Économie sociale et solidaire a participé le 29 mars 2016, au lancement de la première édition de la semaine des Très Petites Entreprises (TPE) organisée par le réseau de création et d'accompagnement des entreprises (BGE).

<http://www.economie.gouv.fr>



Aide au diagnostic design

Bpifrance lance une nouvelle offre "diagnostic design" pour inciter les entreprises, PME et ETI françaises, à placer le design au cœur de leur stratégie d'innovation. Bpifrance prend à sa charge 50 % du coût de réalisation d'un diagnostic design, plafonnée à 2 000 €HT.

<http://www.entreprises.gouv.fr>



Appel à candidatures "Destination pour tous"

Le 3^e appel à candidatures de la marque "Destination pour tous" est lancé à compter du 1^{er} mars 2016. La date limite de dépôt de candidatures est fixée au 5 septembre 2016. L'objectif de la marque est de valoriser des territoires proposant une offre touristique cohérente et globale pour les personnes handicapées.

<http://www.entreprises.gouv.fr>



Nouveau classement hôtelier

Les textes relatifs au nouveau classement hôtelier (décret et arrêté du 27 janvier) ont été publiés au Journal officiel. Ce nouveau classement, qui est entré en vigueur le 1^{er} avril 2016, permettra de consolider la qualité de l'offre hôtelière française tout en l'adaptant aux exigences des clientèles touristiques.

<http://www.entreprises.gouv.fr>



Couverture mobile des territoires ruraux et de montagne

Emmanuel Macron et Axelle Lemaire lancent deux appels à projets pour la mise en œuvre du programme de couverture des zones blanches de la téléphonie mobile, défini par la loi du 6 août 2015 pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques, dans les 268 communes ne disposant d'aucune couverture mobile d'une part et dans 800 sites mobiles stratégiques d'autre part.

<http://www.francethd.fr>



La DGE s'engage dans la valorisation des métiers

La DGE est partie prenante dans l'organisation de trois concours de valorisation des métiers. Il s'agit de l'olympiade des métiers (worldskills), du concours « un des meilleurs ouvriers de France » (MOF) et du concours « un des meilleurs apprentis de France » (MAF).

<http://www.entreprises.gouv.fr>



AVRIL 2016



25-29 avril

Foire de Hanovre 2016

Grande foire de l'industrie, la Hannover Messe rassemblera en 2016 six salons internationaux représentant les différents secteurs de l'industrie. Des sujets d'actualité tels que l'industrie 4.0, l'efficacité énergétique ou encore la construction légère seront au cœur des débats. L'industrie française sera présente sur le Pavillon France organisé par Business France dans le Hall Industry 4.0. La Foire de Hanovre a attiré en 2015 plus de 6 500 exposants du monde entier et 220 000 visiteurs professionnels de 100 pays.

Hanovre, Allemagne

<http://www.hannovermesse.de>



27 avril

Colloque "Economie circulaire, vers de nouvelles solutions industrielles"

Organisé par le Conseil national de l'industrie, le colloque se déroulera sous le haut patronage des ministres en charge de l'Economie et de l'Environnement. L'économie circulaire sera abordée sous trois angles : un levier de compétitivité de l'industrie du futur ; les enjeux territoriaux ; les premiers engagements pour la croissance verte. Les inscriptions, obligatoires, sont réservées aux membres de l'Institut de l'économie circulaire.

Centre Pierre Mendès-France, Paris (Bercy)

<http://www.institut-economie-circulaire.fr>



28 avril

Éco-innovation et photovoltaïque

Le nouveau rendez-vous Innov'Eco a pour thème "Les voies du renouveau du photovoltaïque en France et en Europe - les raisons d'y croire ?". L'inscription est ouverte sur deux dates : le 28 avril 2016 à Paris et le 12 mai 2016 à Lyon.

Le 8 Valois, Paris (1^{er})

<http://www.innoveco-paris.com>

MAI 2016



12 mai

OpenMap Numériques

Le programme OpenMap Numériques donne l'opportunité aux collectivités franciliennes de repenser la commande publique sous l'angle du numérique. La 4^e rencontre OpenMap Numériques a pour thème "Opendata et territoires, partager ses données publiques pour créer de la valeur". Le DGE est partenaire de l'événement.

Archives Nationales, Pierrefitte-sur-Seine (93)

<http://www.openmap-numeriques.fr>



19 mai

60^e concours du Cadrat d'Or

La DGE parraine le 60^e Cadrat d'Or, distinction qui récompense l'excellence et les savoir-faire des imprimeurs français. Le dossier de candidature est à déposer avant le 30 avril 2016. Les prix seront remis le 19 mai.

École militaire, Paris (7^e)

<http://www.entreprises.gouv.fr>



24 mai

Les États Généraux de la Robotique

La DGE et le SYMOP organisent les troisièmes États Généraux de la Robotique, en marge de l'évènement Innorobo. Ils invitent les chefs d'entreprises de PME et de grands groupes français, leurs directeurs de l'innovation, des chercheurs, de toutes les industries à y participer, pour faire le point sur la robotique en France.

Les Docks de Paris, La Plaine Saint-Denis (93)

<http://innorobo.com>



25-26 mai

"BIG" - Bpifrance Inno Génération

Entrepreneurs, découvrez 10 bonnes raisons de venir à la 2^e édition de Bpifrance Inno Génération.

AccorHotels Arena, Paris (12^e)

<http://www.bpifrance.fr>





Panorama des services marchands en France

Rapport annuel de la Commission nationale des services - édition 2015.

<http://www.entreprises.gouv.fr>



2017-2027 - Tirer parti de la révolution numérique

La révolution numérique va-t-elle encore transformer notre quotidien ? Comment les entreprises, les organisations et les administrations vont-elles s'engager dans ce mouvement ? À l'approche de l'échéance présidentielle de 2017, France Stratégie ouvre le débat.

<http://www.strategie.gouv.fr>



Bilan 2015 du Commissariat général à l'investissement (CGI)

2015 a été une belle année pour le Programme d'investissements d'avenir (PIA), avec la sélection de 689 projets, soit une augmentation de 26 % par rapport à 2014. Rétrospective avec le rapport d'activité 2015 du CGI. Le CGI a par ailleurs demandé à France Stratégie de constituer un comité d'experts chargé d'examiner les effets « à mi-parcours » du PIA. Synthèse et propositions du comité.

<http://www.economie.gouv.fr>



Rapport d'activité de la Médiation du crédit aux entreprises

La Médiation du crédit aux entreprises, qui aide les entreprises rencontrant des difficultés de financement avec leur banque, vient de publier son rapport d'activité pour 2015. Plus de 1 100 entreprises ont été aidées en 2015, employant plus de 18 000 personnes.

<http://www.economie.gouv.fr>



Rapport sur le développement de l'e-sport

Comme d'autres pratiques sportives, le e-sport ou compétitions de jeux vidéo draine aujourd'hui quelque 850 000 pratiquants en France. Deux parlementaires ont remis le 24 mars 2016 à Axelle Lemaire, secrétaire d'État chargée du Numérique, un rapport d'étape sur l'e-sport, avant l'examen au Sénat du projet de loi pour une République numérique. Les principales propositions visent essentiellement à sécuriser juridiquement l'organisation de ces compétitions, clarifier le statut social des joueurs professionnels, encourager le développement du secteur en France.

<http://www.economie.gouv.fr>



PME 2015, L'essentiel sur les PME !

11^e rapport annuel sur l'évolution des PME de l'Observatoire des PME de Bpifrance.

<http://www.economie.gouv.fr>



Guide du Routard du financement d'entreprise

Le besoin de financement est présent à chaque étape de la vie d'une entreprise : création, reprise, développement. Ce guide regroupe toutes les informations indispensables pour financer son entreprise.

<http://www.entreprises.gouv.fr>



Les seniors français : un segment touristique porteur de croissance

"Le 4 pages de la DGE" N°51 – février 2016.

<http://www.entreprises.gouv.fr>



Bulletin de conjoncture industrielle

4^e trimestre 2015.

<http://www.entreprises.gouv.fr>



Tableau de bord de l'emploi salarié

4^e trimestre 2015.

<http://www.entreprises.gouv.fr>